

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 26 Absent(s) excusé(s) : 37 Absent(s) : 1
---	---	--

Date de convocation : 24 mai 2023

Vote(s) pour : 92
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Mardi 30 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n° 2023-05-30-CM-4.1 :

Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz dans divers organismes.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21 prévoyant la possibilité pour le Conseil de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de ses représentants au sein d'organismes extérieurs,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de représentants de Metz Métropole dans les organismes suivants :

- EPCC Centre Pompidou-Metz
- Association des Amis du Centre Pompidou-Metz
- Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain
- France Urbaine
- Agence Inspire Metz
- SPL Metz Métropole Moselle Congrès
- SPL SAREMM
- SAEML TAMM
- SAEM TCRM
- EPCC ESAL (Ecole Supérieure d'Art de Lorraine)
- Collège Jean Mermoz de Marly
- Lycée Professionnel des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics de Montigny-lès-Metz
- Régie HAGANIS
- Régie de l'Eau de l'Eurométropole de Metz
- Centre Hospitalier Spécialisé de Jury
- Mission Locale du Pays Messin
- Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques d'Economie et de Sciences (ISFATES)
- Syndicat Mixte du SCoTAM
- Collège Jules Lagneau de Metz

NK AMP

- Lycée général et technologique Robert Schuman de Metz
- Fondation ID+Lorraine
- Syndicat Mixte Ouvert des Ports Lorrains

Metz, le 31 mai 2023

Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230530-2023-05-DC4-1-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DC4-1
Date de décision : mardi 30 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz dans divers organismes
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230530-2023-05-DC4-1-DE
Document principal : 99_DE-4-1.pdf

Historique :

06/06/23 14:32	En cours de création	
06/06/23 14:33	En préparation	Catherine DELLES
07/06/23 13:47	Reçu	Catherine DELLES
07/06/23 13:48	En cours de transmission	
07/06/23 13:50	Transmis en Préfecture	
07/06/23 13:53	Accusé de réception reçu	